

Delémont, le 27 juin 2005

Question écrite

Service de l'aide sociale : où en est-on ?

Avec la mise en place du nouveau système d'organisation relatif à l'aide sociale, une partie des compétences du Service communal de l'aide sociale ont été transférées à l'administration cantonale depuis le début de l'année 2005.

Le Conseil Communal pourrait-il renseigner le Conseil de Ville sur les conséquences pratiques de ce transfert pour ledit service, tant sur le plan de son organisation administrative, qu'en ce qui concerne la gestion des dossiers en cours, en particulier les dossiers tutélares.

Nous vous remercions pour votre réponse.

Pour le groupe socialiste

Michel Thentz

The image shows several handwritten signatures and notes. At the top left, there is a signature that appears to be 'S. E. H. J.' with 'S. E. H. J.' written below it. To the right of this is another signature, possibly 'NA Rebertz'. Below these, there are more signatures, including one that looks like 'C. Trésard' and another that says '2. Yonice'. At the bottom left, there is a signature 'P. Burch' and another '7.7'. At the bottom right, there is a signature 'B. Buit'. The handwriting is cursive and somewhat difficult to decipher.